



Atelier d'Excellence en plein essor

Arcéane, accompagne Virginie DE LUCA dans la reprise de la société Atelier Pierre-Yves Le Floc'h, spécialiste du gainage d'ameublement et tapisserie contemporaine.

Virginie De Luca, créatrice de l'Atelier d'Excellence en 2018, a fait l'acquisition le 1 novembre 2021 de la société Atelier Pierre-Yves Le Floc'h.

La société Atelier Pierre-Yves Le Floc'h

L'Atelier Pierre-Yves le Floc'h a été créé en 2001 par son dirigeant éponyme, et s'est spécialisé dans le travail de gainage complexe avec un savoir-faire issu de 3 métiers : la sellerie, la tapisserie et la maroquinerie.

Il est devenu en quelques dizaines d'année l'un des tous meilleurs spécialistes de la maroquinerie d'ameublement en France. Ses clients sont les plus grandes maisons du luxe à la française, avec qui il collabore via les designers les plus reconnus.

L'Atelier se positionne comme le laboratoire de nouvelles méthodes de fabrication avec un travail sur la mousse injectée, les structures en acier en plastique injectée et en bois moulé.

L'acquéreur, Atelier d'Excellence

Virginie De Luca crée l'Atelier d'Excellence en 2018 pour en faire un acteur de référence des métiers de la tapisserie contemporaine et de la menuiserie en siège. Le rachat de SIEGEAIR, qui maîtrise le travail du cuir, compose la première pierre du groupe. Il sera rapidement complété par le rachat d'un atelier en Savoie, pour compléter le savoir-faire du groupe (30 artisans passionnés à ce jour) dans la tenture murale, le décor de la fenêtre et du lit.

L'Opération

L'opération sponsorless est financée par une dette apportée par la Caisse d'Epargne de Bretagne et BPI, l'effet de levier restant raisonnable, afin de financer la croissance organique de la société.

Conseils Acquéreur

Conseil Financier : **ARCEANE** – Stéphane Aubin, Mouna Selmi

Conseil Juridique : **CALINAUD-DAVID AVOCATS** – Geoffrey Malaussena

Audits : **Les Expertes** – Christine Regourd

Conseils Cédant

Conseil financier : **EURALLIA** – Jean-Marc Raza

Conseil juridique : **FIDAL Orléans** – Pierre de Gouville

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions- acquisitions, dédiée aux PME, composée de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif. Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs. Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.

